Fiche technique A7

Limite de vitesse

ZONE D'INTERVENTION

Dans les rues qui affichent actuellement une limite de vitesse de 50 km/h (indiquées en jaune sur la carte)
Voir la Carte 5 pour plus de détails

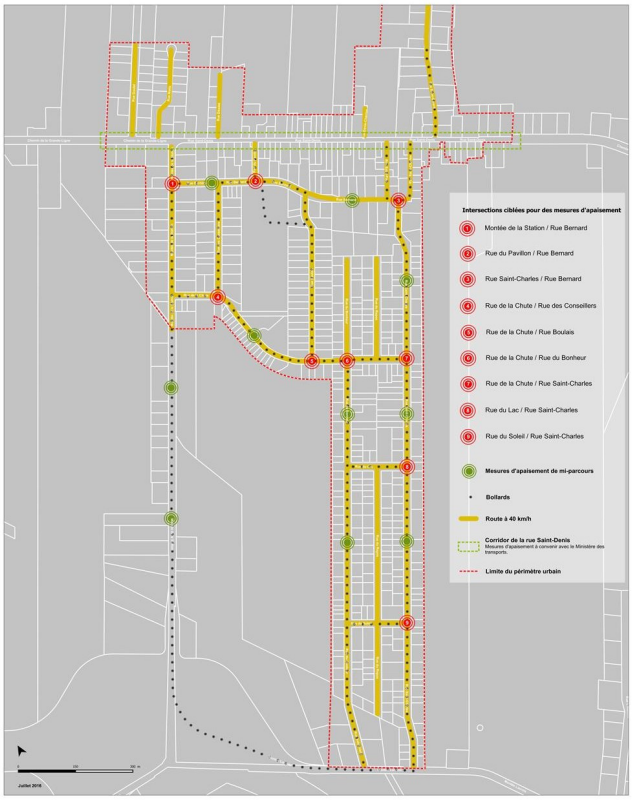

AMÉNAGEMENT

Réduire la limite de vitesse à 40 km/h et indiquer la nouvelle limite de vitesse par :

- Du marquage au sol
- Des bollards centraux en mi-parcours
- Des panneaux de signalisation

EXEMPLES